

CONSEIL MUNICIPAL – DELIBERATION N° 20

SEANCE DU 7 DECEMBRE 2023

L'an deux mil vingt-trois, le sept décembre, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Christian SPRIMONT, Maire, par suite de convocation en date du trente novembre, dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie.

Présents : Christian SPRIMONT, Agnès LEVANT, Sylvie LANCRY, Julien WOJCIESZAK, René HAUTECOEUR, Françoise LOUVEAU, Philippe HEROGUELLE, Annie POEYDOMENGE, Laurent DEBLOCK, Marie DECIMA, Jean-Pierre SANSON, Francis MONBORGNE, Yvette DELIGNE, Bernard VANDYCKE, Régina GWIZDEK, Danielle BRAY, Evelyne NACHEL, Doriane HARDY, Jean-Paul WILQUIN, Francis TILMANT, Pascale FONTAINE.

Absents excusés : Franck LODER, Christine DUPAYAGE, Jean-Marie VERWAERDE, Marie-Pascale CLEMENCEAU, Michèle DRION, Raymond MIKLIC.

Yvette DELIGNE est désignée secrétaire de séance.

OBJET : MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS A COMPTER DU 1^{ER} JANVIER 2024

Il vous est demandé de délibérer sur la modification du tableau des effectifs du 1^{er} janvier 2024 pour :

- **Création au tableau des effectifs au 1^{er} janvier 2024**
 - Catégorie A
 - 1 grade d'Attaché Principal (**Avancement de grade**)
 - Catégorie B
 - 2 grades d'Eduteur Territorial des activités physiques sportives (APS) principal de 2^{ème} classe (**avancement de grade**)
 - Catégorie C
 - 1 grade d'Adjoint Administratif principal de 2^{ème} classe (**Avancement de grade**)
 - 1 grade d'Adjoint Administratif principal de 1^{ère} classe (**Avancement de grade**)
 - 3 grades d'Adjoint Technique principal de 2^{ème} Classe (**Avancement de grade**)
 - 2 grades d'Adjoint Technique principal de 1^{ère} classe (**Avancement de grade**)
- **Création de 3 grades « d'adjoint d'animation » pour le recrutement d'un agent suite à un départ en retraite**
 - 1 grade d'Adjoint d'Animation
 - 1 grade d'Adjoint d'Animation principal 2^{ème} classe
 - 1 grade d'Adjoint d'Animation principal 1^{ère} classe
- **Suppression au tableau des effectifs au 1^{er} janvier 2024**
 - Catégorie A
 - 1 grade d'Attaché (**suppression ancien grade due à l'avancement de grade**)

- Catégorie B
 - 2 grades d'Eduteur Territorial des APS (**suppression des anciens grades due à l'avancement de grade**)
- Catégorie C
 - 1 grade d'Adjoint Administratif (**suppression ancien grade due à l'avancement de grade**)
 - 1 grade d'Adjoint Administratif principal de 2^{ème} classe (**suppression ancien grade due à l'avancement de grade**)
 - 4 grades d'Adjoint Technique (**3 suppressions ancien grade dues à l'avancement de grade + 1 changement de grade dû à un concours**)
 - 4 grades d'Adjoint Technique principal de 2^{ème} classe (**2 suppressions ancien grade dues à l'avancement de grade + 2 départs en retraite**)

Le maire informe le conseil municipal que :

Vu le budget,

Vu le tableau des effectifs,

Vu le Comité Social Territorial du « 1^{ER} décembre 2023 ».

Conformément à l'article L313-1 du Code Général de la Fonction publique, susvisé les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

Considérant que conformément à l'article 34 de la Loi du 26 janvier 1984 modifié en dernier lieu par la Loi 2012-347 du 12 mars 2012 art. 44 JORF du 13 mars 2012.

Considérant qu'il appartient donc au conseil municipal de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services, le maire expose à l'assemblée que :

- Pour les évolutions de carrière, des postes doivent être créés pour permettre différents avancements de grades,
- Pour permettre de stagiairiser des agents contractuels,
- Des postes sans affectation de personnel doivent être supprimés.

Et que, par conséquent, il y a lieu de créer et supprimer les postes listés ci-dessous, au tableau des effectifs à compter du **1^{er} Janvier 2024**, à savoir :

La création, à compter du 1^{er} Janvier 2024 :

Emploi Permanent de catégorie A :

Filière	Grade	Temps de travail	Nombre de postes à créer
Administratif	Attaché Principal	Temps complet	1

Emplois Permanents de catégorie B :

Filière	Grade	Temps de travail	Nombre de postes à créer
Sportive	Educateur Territorial des APS principal de 2 ^{ème} classe	Temps complet	2

Emplois Permanents de catégorie C :

Filière	Grade	Temps de travail	Nombre de postes à créer
Administratif	Adjoint Administratif Principal de 2 ^{ème} Classe	Temps complet	1
Administratif	Adjoint Administratif Principal de 1 ^{ère} Classe	Temps complet	1
Technique	Adjoint Technique Principal de 2 ^{ème} Classe	Temps complet	3
Technique	Adjoint Technique Principal de 1 ^{ère} Classe	Temps complet	2
Animation	Adjoint d'Animation	Temps complet	1
Animation	Adjoint d'Animation Principal de 2 ^{ème} Classe	Temps complet	1
Animation	Adjoint d'Animation Principal de 1 ^{ère} Classe	Temps complet	1

La suppression, à compter du 1^{er} Janvier 2024 :**Emploi Permanent de catégorie A :**

Filière	Grade	Temps de travail	Nombre de postes à créer
Administratif	Attaché	Temps complet	1

Emplois Permanents de catégorie B :

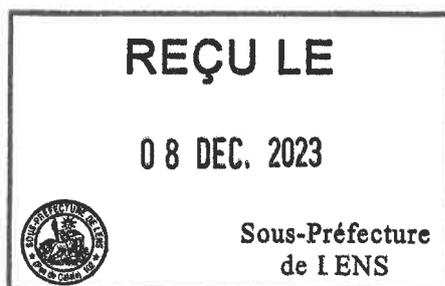
Filière	Grade	Temps de travail	Nombre de postes à créer
Sportive	Educateur Territorial des APS	Temps complet	2

Emplois Permanents de catégorie C :

Filière	Grade	Temps de travail	Nombre de postes à créer
Administratif	Adjoint Administratif	Temps complet	1
Administratif	Adjoint Administratif Principal de 2 ^{ème} Classe	Temps complet	1
Technique	Adjoint Technique	Temps complet	4
Technique	Adjoint Technique Principal de 2 ^{ème} Classe	Temps complet	4

Pour à l'unanimité

Pour extrait certifié conforme,
Le Maire,
Christian PRIMONT



Mairie de Lens
Pas-de-Calais

AFFICHEE LE *11 décembre 2023*
Certifiée exécutoire compte-tenu de sa transmission en Sous-Préfecture de Lens le 8 décembre 2023

TABLEAU DES EFFECTIFS

ETAT DU PERSONNEL TITULAIRE AU 1^{er} DECEMBRE 2023

GRADE OU EMPLOI	Catégorie	Budgétaire	Pourvu	TEMPS NON COMPLET	
				Budgétaire	Pourvu
FILIERE ADMINISTRATIVE					
Adjoint administratif	C	4	4		
Adjoint adm. Principal 2 ^{ème} classe	C	5	5		
Adjoint Adm. Principal 1 ^{ère} classe	C	1	1		
Rédacteur Principal 1 ^{ère} classe	B	1	1		
Rédacteur Principal 2 ^{ème} classe	B	1	1		
Rédacteur	B	0	0		
Attaché Territorial	A	1	1		
Directeur Générale des Services (emploi fonctionnel)		1	1		
		14	14		
FILIERE TECHNIQUE					
Adjoint Technique	C	15	13	1	1
Adjoint Techn. principal de 1 ^{ère} Classe	C	3	2		
Adjoint Techn. principal de 2 ^{ème} Classe	C	17	16	1	1
		35	31	2	2
FILIERE MEDICO - SOCIALE					
Auxiliaire de Puériculture Classe supérieure	B	2	2		
Auxiliaire de Puériculture Classe normale	B	5	5		
Cadre de Santé 1 ^{ère} Classe	A	1	1		
		8	8	0	0
FILIERE SOCIALE					
Agent Social	C	10	9		
Agent Social Principal 2 ^{ème} Classe	C	1	1		
ATSEM Principal de 1 ^{ère} Classe	C	0	0		
Educateur Jeunes Enfants	A	2	2		
		13	12	0	0
FILIERE ANIMATION					
Animateur Principal 1 ^{ère} Classe	B	1	1		
Animateur Principal 2 ^{ème} Classe	B	1	0		
Animateur	B	0	0		
Adjoint d'Animation	C	2	1		
		4	2		
FILIERE CULTURELLE					
Assistant de conservation	B	1	1		
Adjoint du Patrimoine Principal 2 ^{ème} Classe	C	2	2		
		3	3		
FILIERE SPORTIF					
Educateur des Activités Physiques et Sportives	B	2	2		
		2	2		
TOTAL DES FONCTIONNAIRES		79	72	2	2